

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

VAL-RACINE



13 AU 16 SEPTEMBRE
2024



MRC
DU GRANIT



ATTENTION

Ce document constitue votre seul avis officiel. Il est de votre responsabilité de rendre accessible votre installation durant la période prévue. **Des frais de 50\$ plus taxes seront facturés si l'installation n'est pas accessible.**

Voici les chemins visités en 2024 :

- ROUTE CHESAM
- CHEMIN AU BOIS-DORMANT
- CHEMIN DE FRANCEVILLE
- CHEMIN DE LA BUTTE
- CHEMIN DE PIOPOLIS
- CHEMIN DOYON

En raison d'une reprise, d'une fréquence annuelle ou d'une vidange non effectuée l'année dernière, seulement certaines adresses des rues suivantes seront vidangées.

CHEMIN DE LA FORET ENCHANTÉE,
CHEMIN DE LA MONTAGNE, CHEMIN
ST-LÉON, RANG DE LA COLONIE,
RANG DES HARICOTS

Pour vérifier si votre adresse est à vidanger, visitez la carte interactive Info-Collectes sur notre site Web ou contactez-nous par téléphone au 819 583-0181 poste 116.



Comment bien se préparer pour la vidange de fosse septique

- Les deux couvercles sont bien déterrés et les fosses avec des capuchons (vissés) doivent être prédévissés, mais non enlevés.
- Numéro de porte visible.
- La cour de la résidence doit être dégagée afin de permettre l'accessibilité du véhicule à la fosse.
- Barrière ouverte et dégagement de 10' (3m) en largeur.
- Branches nuisibles coupées et dégagement de 13' (4m) en hauteur.
- Corde à linge, vélos, jouets retirés de la cour.
- Chien attaché et aucun animal ne doit être à proximité.
- Les propriétaires ou les occupants ne sont pas tenus d'être présents lors de la vidange. La compagnie laissera sur place un avis indiquant que la fosse a été vidangée ou était non dégagée.



Visionnez notre capsule **Préparer sa vidange de fosse septique** disponible sur la chaîne YouTube de la MRC.



! Important

Rappel

La vidange des fosses septiques s'effectue aux 2 ans pour les résidences permanentes et aux 4 ans pour les résidences secondaires. Il est obligatoire de rendre accessible votre installation afin de respecter cette récurrence. La fréquence des vidanges varie selon le type de résidence. C'est pourquoi, même si votre rue se retrouve dans la liste des chemins visités en 2024, il est possible que votre fosse ne soit pas à vidanger.

Vidange d'automne

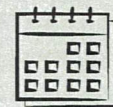
Pour demander une **vidange supplémentaire** de fin de saison (du 16 au 22 octobre) et profiter du tarif de la saison régulière, il faut réserver votre vidange **avant le 30 septembre** en nous téléphonant. Après cette date, votre demande sera facturée au tarif hors saison.

Saison estivale :

22 mars au 22 octobre 2024

Saison hivernale (hors saison) :

23 octobre 2024 au 25 mars 2025



DES QUESTIONS?



819 583-0181 poste 116



www.mrcgranit.qc.ca